



Perpignan, le 17 SEP. 2021



Monsieur Patrick PASCAL
Maire
Hôtel de Ville
3 avenue du Canigou
66610 VILLENEUVE LA RIVIERE

Direction Générale des Services Techniques
Direction de l'Environnement et de l'Eau
Salubrité publique
Dossier suivi par J LEHAUT
Tél. : 04.68.08.63.99
Fax. : 04.68.08.64.76
V.Réf. :
Chrono arrivé
N. Réf. 200/BC/MG/LL/CP
Chrono départ n° 2021-09-17-51697

Objet : Commune de VILLENEUVE LA RIVIERE - Campagne de dératisation et de désinsectisation des réseaux publics d'eaux usées

Monsieur le Maire,

J'ai le plaisir de vous informer que la campagne de dératisation et de désinsectisation systématique des réseaux publics d'eaux usées de la commune de Villeneuve la Rivière sera effectuée en trois passages : le 12 octobre, le 2 novembre et le 1^{er} décembre 2021 par notre prestataire de service « SARL ACTION ET REGULATION 3D ».

Cette campagne sur les réseaux publics d'eaux usées, réalisée dans le cadre réglementaire de l'article 119 du Règlement Sanitaire Départemental, oblige tous les propriétaires d'immeubles ou établissements privés et les directeurs d'établissements publics de prendre toutes les mesures pour éviter l'introduction des rongeurs et tenir constamment en bon état d'entretien les dispositifs de protection ainsi mis en place. Ainsi, il n'appartient pas à Perpignan Méditerranée Métropole Communauté Urbaine d'intervenir pour le traitement à l'extérieur des réseaux publics d'eaux usées ainsi que dans les parties privatives.

Afin de lutter efficacement contre la prolifération de rongeurs et d'insectes, il convient d'informer vos administrés de notre campagne de traitement, de façon que les propriétaires d'immeubles ou d'établissements privés et publics effectuent durant cette période le traitement de leurs parties privatives.

Concernant les demandes d'intervention ponctuelle hors campagne, il convient pour une meilleure réactivité et un suivi efficace de nous communiquer les noms, adresses et téléphones des administrés qui signalent auprès de vos services une prolifération de rats ou d'insectes par courrier électronique à j.lehaut@perpignan-mediterranee.org

Mes services restant à votre disposition pour tout complément d'information, je vous prie de croire, Monsieur le Maire, en l'assurance de ma considération distinguée.

Pour le Président et par délégation,
Le Conseiller Communautaire délégué

Patrick GOT

Copie : Mme VERSLUYS - PMM



11, boulevard Saint-Assisclé - BP 20641 - 66006 PERPIGNAN Cedex
Tél. 04 68 08 60 00 - Fax 04 68 08 60 01 - accueil@perpignan-mediterranee.org